

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 27 JANVIER 2017**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Robert GUILLARD, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Josiane DESROCHES (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX), Cyrille BOUCHY (Pouvoir à Aline MORAND), Jessy PROST (Pouvoir à Jean-Luc PAQUELIER).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Demandes de subventions,
- Délégation de service public,
- Achat de parcelles,
- Travaux du Foyer rural,
- Tarifs de la Taxe sur la Publicité Extérieure,
- Divers.
-

Monsieur le Maire propose l'ajout des points suivants à l'ordre du jour : versement de subvention pour les conscrits, création de postes et changement de fermier concernant les baux communaux.

Le conseil approuve à l'unanimité l'ajout de ces points à l'ordre du jour de la séance.

Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2016 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Catherine PATUEL.

Délibérations :

Commune - Demande de subvention DETR - Travaux de voirie

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2017 au taux maximum pour des aménagements de sécurité de voirie.

Commune - Subvention Amendes de Police 2017

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la sollicitation du Conseil Départemental, dans le cadre de la répartition des recettes provenant des amendes de police relatives à la circulation routière, au titre de la répartition 2017.

***Commune - Dotation de soutien à l'investissement des communes
Sécurisation des écoles***

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de l'axe suivant : « la sécurisation des équipements publics ».

***Commune - Dotation de soutien à l'investissement des communes
Installation d'alarmes dans les écoles***

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de l'axe suivant : « mise aux normes des équipements publics ».

***Commune - Dotation de soutien à l'investissement des communes
Rénovation thermique***

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de l'axe suivant : « Rénovation thermique ».

***Commune - Restauration des immeubles non protégés
Travaux de l'Église***

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Commune - Demande de subvention Vidéo protection

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la sollicitation de l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Déclaration de délégation de service public infructueuse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, déclare infructueuse la procédure de délégation de service public du camping du Port d'Arciat et de son bar restaurant.

Achat de terrains

Le Conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire, pour signer les actes et documents nécessaires à l'acquisition des parcelles.

Travaux Foyer Rural

Le conseil municipal donne son accord pour le financement des projecteurs qui seront installés dans le bâtiment occupé par le Foyer Rural.

Tarifs de la TLPE

Le conseil souhaite majoritairement que le tarif appliqué soit celui de Mâcon.

Le conseil municipal aura à délibérer avant le mois de juillet pour une application des tarifs en 2018.

Versement subvention - Interclasse en 7

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le paiement de cette subvention avant le vote du budget.

Commune – Création d'emplois

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la création de 4 emplois suite aux demandes d'avancement de grades. Ils ne seront pourvus qu'au résultat de la Commission Administrative Paritaire du centre de gestion.

Baux communaux - Changement de fermier

Le conseil municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer les actes et documents nécessaires au changement de fermier.

DIVERS :

Associations :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, compte tenu du nombre d'adhérents (deux), l'UFAC de Crêches-Sur-Saône (Union Française des Associations de Combattants) va être dissoute. Les fonds de l'associations seront reversés au CCAS, à la recherche médicale et à l'ARC.

Monsieur le Maire indique que certaines structures privées, artisans, commerçants ou professions diverses, créent des associations pour pouvoir obtenir des tarifs préférentiels pour les locations de salles et des subventions. Il rappelle que toute manifestation à but lucratif doit faire l'objet d'une facturation au tarif normal.

Il souhaite également que des tarifs soient mis en place notamment pour les demandes de matériels (tables, chaises) et d'installations (podium) compte tenu du temps passé par les agents.

Communication :

Monsieur le Maire propose que le site internet de la commune évolue, afin qu'il soit plus complet et attractif. Le conseil approuve.

Monsieur le Maire félicite la commission information communication pour le travail effectué sur le bulletin municipal.

Embellissement :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que la remise des prix des villes et villages fleuris aura lieu le samedi 4 février.

Monsieur le Maire félicite la commission pour le travail effectué pour les illuminations.

Sport :

Monsieur Michel BERTHET indique qu'une première réunion concernant le zérophyto a eu lieu, avec les agents des services techniques concernés. Le cabinet va réaliser une étude sur le zonage. La commission embellissement sera sollicitée puisque des préconisations seront faites pour l'embellissement de la commune. Il sera de plus nécessaire de réaliser de l'achat de matériel.

Bâtiments :

Monsieur Jean-Claude ARNAUD indique qu'il a réalisé des photographies des bâtiments communaux à l'aide d'une caméra thermique. Lorsque l'analyse sera faite, une présentation sera proposée au conseil municipal.

Sécurité :

Monsieur Dominique RABILLOUD indique au conseil municipal qu'il met à jour le PCS (Plan communal de sauvegarde). Celui-ci recense tous les risques de la commune et les moyens à mettre en œuvre pour gérer la situation.

Une mise à jour du document unique est également en cours. Cette mise à jour se fait par groupes de travail. Chaque poste est étudié (matériel, condition de travail, ...) et des préconisations sont faites pour éviter les traumatismes, risques sanitaires, ...

Assainissement :

Monsieur Michel SUCHET indique que le cabinet Merlin a présenté le déroulement de l'étude sur le schéma directeur d'assainissement. Celle-ci se déroulera sur 10 mois environ.

Un groupe de pilotage est créé. Les membres sont : Michel ROSI, Michel SUCHET, Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice DUPONT, Simone DUVERNAY et Rémi BESSON.

Base de Loisirs :

Madame Aline MORAND indique que la société S EAU S a présenté le bilan 2016 à la commission. Il semble nécessaire, pour des raisons de sécurité, de renouveler le contrat pour la saison 2017.

Mâconnais Beaujolais Agglomération :

Monsieur le Maire indique que par arrêté, il a désigné les trois premiers adjoints, c'est-à-dire Roger THEVENOT, Aline MORAND et Michel SUCHET, pour représenter la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Cette commission doit procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'EPCI.

Madame Aline MORAND indique que la première réunion a eu lieu. Chaque conseiller communautaire fera partie d'une commission et a présenté trois vœux de commission. Les choix définitifs ne sont pas encore connus.

Services techniques :

Monsieur le Maire propose qu'un véhicule soit acheté pour Monsieur Cédric CAILLE, responsable des services techniques. Le conseil approuve.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,